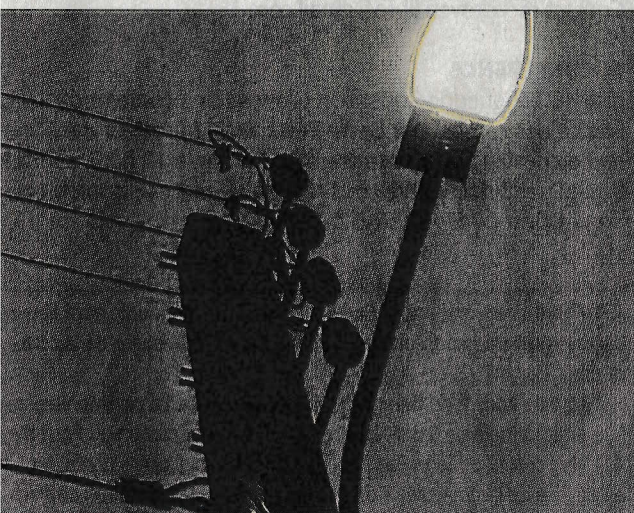


**Sérignan** Éclairage public :  
a zone de test étendue



De nouvelles rues sont concernées par la démarche.

Depuis le 15 janvier, la Ville expérimente la réduction de l'éclairage public sur une partie du territoire, entre 22 h et 5 h du matin, **jusqu'au 30 avril** prochain. Par cette action, dont le principe a été acté par le conseil municipal, la mairie rappelle sa volonté d'entreprendre des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies,

mais aussi pour l'environnement et la biodiversité. C'est ainsi que, depuis le 14 février, cette réduction partielle est également expérimentée dans le secteur du lycée Marc-Bloch, sur l'avenue Georges-Frêche et la rue Henri-Laborit, ainsi qu'à Sérignan-les-Plages, sur les allées de la Grande-Maire et des Dunes.

► Correspondant Midi Libre, 06 33 73 89 49.

Deux rendez-vous  
au lycée Marc-Bloch

Le samedi 16 février, de 9 h à 12 h, le lycée Marc-Bloch ouvrira ses portes à deux rendez-vous.



## Sauvian Pas de renoncement au foyer rural Hélène-Bousquet

Le président veut faire cesser le bras de fer qui l'oppose à la mairie.

**A**u cours de l'assemblée générale du foyer rural Hélène-Bousquet (FRHB), qui s'est tenu dans une brasserie, plus de 70 % des adhérents étaient réunis. Les actions entreprises en 2018 et les objectifs 2019 ont été longuement détaillés. Par la suite, le président, Bruno Farinet, est revenu sur l'un des sujets récurrents concernant le FRHB et les différends qui l'opposent à la mairie de Sauvian : « J'ai été reconduit dans ma fonction de président de l'association. Nous avons pris, avec le bureau, la décision de reprendre les actions devant la juridiction administrative et du défenseur des droits pour mettre un terme à la situation inique que nous subissons, le foyer rural Hélène-Bouquet étant interdit de toute vie associative dans la commune. »



■ Le président Bruno Farinet pendant le rapport moral.

Bruno Farinet saisit la balle au bond pour insister : « Un maire, de quelque commune que ce soit, ne peut interdire une association régie par les dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, reconnue d'utilité publique. » Contacté par téléphone, Bernard Auriol a souhaité apporter une réaction : « Tout cela n'est que fantaisie. Il se dit que nous aurions refusé une salle pour que l'assemblée générale puisse se tenir, or,

on ne nous l'a jamais demandée. Si cela avait été le cas, nous en aurions trouvé une. » À ses côtés, le président du FRHB peut compter sur Gérard Arnault, reconduit comme secrétaire, Catherine Perpinan, trésorière, et un comité de surveillance renforcé de deux membres. Un appel à bénévoles a, tout de même, été lancé. « Nous sommes ouverts à toute personne qui désire s'investir dans cette institution qui a

toujours œuvré auprès des Sauvianaises et Sauvianais, en venant renforcer l'équipe actuelle, la soutenir et lui apporter une aide indispensable au bon déroulement de son projet exclusivement associatif, plaide Bruno Farinet. Nous sommes à la recherche de compétences en tous genres. La rencontre des autres, dans des activités déjà pratiquées ou pas, dans un engagement associatif réciproque, nous préoccupe. Non seulement nous travaillerons ensemble dans le partage et l'échange, mais nous nous engageons à convaincre plus que d'imposer. Le FRHB a pour devise d'œuvrer pour tous afin de satisfaire chacun en partageant des loisirs en communs. »

Cette assemblée générale s'est terminée autour d'un buffet plus convivial.

**Valras-Plage** Les concerts du  
conservatoire au palais de la Mer

Cette année encore, le palais de la Mer ouvre les portes de son auditorium aux orchestres et aux solistes.



**Poilhes**

● **LOTO DES ÉCOLES**  
Dimanche 17 février, l'école Paul-Riquet organise son loto annuel, à 15 h 30, dans la salle du peuple. L'argent recueilli servira à financer des activités sportives.